

NB :Les notions introduites dans ce chapitre sont indispensables à la compréhension de l'ensemble des autres chapitres. Elles seront approfondies et développées ultérieurement.

I. Le renouvellement

1. Généralités

Le renouvellement permet la pérennisation de l'état boisé.

Il existe plusieurs techniques qui se répartissent en deux grandes catégories :

- la régénération naturelle
- le renouvellement artificiel

2. La régénération naturelle

Elle consiste à utiliser le potentiel déjà existant. En d'autres termes, les arbres récoltables présents sur le peuplement fournissent des graines qui, en tombant au sol, germent et se développent en semis.

Les différentes méthodes de régénération naturelle (détaillées ultérieurement) consistent à tirer parti de ces semis naturels pour assurer l'avenir du futur peuplement.

3. Le renouvellement artificiel

Il consiste en la mise en place de plants issus de pépinières pour assurer le renouvellement de l'état boisé.

Il est mis en œuvre :

- lorsque la régénération naturelle est déficiente
- en cas de coupe rase pour certaines essences qui se régénèrent très mal naturellement.

II. Coupes et travaux

1. Généralités

Ce sont les différentes interventions réalisées dans un peuplement. Elles visent trois objectifs principaux :

garder les plus beaux individus pour assurer le meilleur revenu

- leur assurer un développement optimal
- assurer la fructification de ces arbres pour garantir la descendance.

Les travaux interviennent plutôt sur des individus jeunes et coûtent de l'argent.

Les coupes sont réalisées sur des individus plus âgés et rapportent en général un certain revenu.

2. Les travaux

a) Les dégagements

Réalisés sur des très jeunes individus dont la hauteur est inférieure à 3m, ils consistent à favoriser les essences objectif en leur donnant l'espace vital aérien qui leur est nécessaire pour favoriser leur développement, en réduisant la concurrence exercée par les autres végétaux et la compétition au sein de ces essences.

b) Les dépressages

Lorsque les tiges des essences objectif sont en surnombre dans les semis, et surtout aux stades fourré et gaulis, la compétition est trop importante et limite le développement de tous les individus.

Le dépressage consiste alors en une sélection négative, c'est à dire que les individus retirés sont les plus vilains, et/ou massale. La plupart du temps, la sélection est à la fois négative et massale, elle retire un grand nombre d'individus en choisissant de préférence les plus vilains. Le but principal est d'améliorer la forme et la qualité des individus restant et de réduire la densité.

c) Les nettoiemnts

Ces interventions éliminent les sujets mal conformés ou les essences indésirables sur les peuplements de plus de 3 m de haut (du stade gaulis au stade bas-perchis).

d) Autres travaux

Tailles de formation : elles assurent la rectitude du fût

Elagage : il consiste en l'élimination des basses branches et évite la formation des gros nœuds

Travaux annexes : désouchage, désherbage, etc.

3. Les coupes

Leurs buts principaux sont l'amélioration de la qualité du peuplement tout en assurant un certain revenu, et la récolte des individus parvenus à maturité.

Il faut distinguer les éclaircies et les récoltes.

Les éclaircies sont "des opérations pratiquées dans un peuplement non arrivé à maturité, destinées à accélérer l'accroissement du diamètre des arbres restant, et aussi, par une sélection convenable, à améliorer la moyenne de leur forme, sans cependant rompre la permanence du couvert (au moins selon les concepts classiques)" Définition du dictionnaire forestier multilingue (1975).

Ce sont donc des opérations d'amélioration qui peuvent occasionner une récolte de produits intermédiaires.

Leurs buts principaux sont :

- la sélection des meilleurs individus en vue de concentrer la production sur ceux-ci en libérant leur espace vital
- le dosage des essences

Les récoltes interviennent sur des individus ayant atteint leur maturité, c'est à dire pour lesquels un maintien sur pied ne conduirait pas à une augmentation significative de leur valeur marchande.